



EPREUVE NATIONALE EQUIPE EPEE VETERANS HOMMES et DAMES

14 et 15 mars 2026 à Mantes la Jolie

Site :

Gymnases du complexe
sportif Félicien DANTAN

15 rue de Lorraine

78200 MANTES LA JOLIE

Ouverture des salles :

11h30 le samedi

Ouverture des salles :

7h30 le dimanche

PROGRAMME

Compétition samedi et
dimanche, si plus de 16
équipes, dimanche
uniquement si moins de 16
équipes.



Samedi (si plus de 16 équipes):

Hommes	Appel : 11h30	Scratch : 11h50	Début des assauts : 12h15
Dames	Appel : 12h00	Scratch : 12h20	Début des assauts : 12h40

Dimanche (pour tous):

Hommes	Appel : 7h45	Scratch : 8h00	Début des assauts : 8h15
Dames	Appel : 8h00	Scratch : 8h15	Début des assauts : 8h30

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font en ligne sur le site de la FFE, jusqu'au **mercredi 4 mars 2026 à 23h59**.

Passé ce délai, aucune inscription ne sera acceptée.

Pour les tireurs licenciés dans un club étranger, inscription par mail à l'adresse asmantaise.escrime@outlook.fr avant le **mercredi 4 mars 2026 à 23h59**, si possible avec une copie de leur licence nationale ou FIE.

Mentionner : Nom, prénom, date de naissance, club, nation, N° licence.

Les tireurs devront présenter leurs licences nationales ou F.I.E. lors du pointage.

Le **droit d'engagement** est fixé à 70 €/équipe si 1 jour, 100€/équipe si 2 jours. Le montant est à régler exclusivement en ligne via HelloAsso : **après la clôture des inscriptions à partir du vendredi 6 mars**.



Si l'inscription n'est pas faite dans le délai imparti, les équipes pourront être inscrites auprès de la FFE jusqu'au **vendredi 13 mars 12h00 en réglant le coût de 5 fois l'inscription de base**.

Les clubs concernés devront prévenir la FFE de leur engagement hors délai à l'adresse organisateur@ffescrime.fr et s'assurer que la demande a été prise en compte.

Toute demande d'engagement hors délai formulée après le vendredi 12h précédent la compétition ne pourra en aucun cas être prise en compte.

En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition.

RÈGLEMENT POUR LES COMPÉTITIONS VÉTÉRAN

ARTICLE 1

La section escrime de l'AS Mantaise organise des épreuves par équipe d'épée féminines et masculine, ouvertes aux escrimeurs vétérans français et étrangers titulaires de la licence FE ou FIE pour l'année en cours.

ARTICLE 2

Cette épreuve se déroulera suivant les règlements de la FFE applicables.

ARTICLE 3

Les 3 premières équipes de chaque tableau seront récompensés.

ARTICLE 4

Formule des épreuves vétérans

Vétérans Hommes

- Un tour de poules de 4 ou 5 équipes V1-V2 et V3-V4 séparés.
- Tableaux d'élimination directe, toutes les places seront tirées.

Vétérans Dames

- Un tour de poules de 4 ou 5 équipes V1-V2.
- Tableaux d'élimination directe, toutes les places seront tirées.

L'organisation se réserve le droit de modifier les formules, si nécessaire, pour permettre le bon déroulement de l'épreuve.

ARTICLE 5

Toute contestation sera tranchée par le directoire technique constitué le jour de l'épreuve.

ARTICLE 6

Pour le bon déroulement des épreuves, les clubs engageants au moins 1 équipe doivent fournir obligatoirement un arbitre de niveau régional, national ou international.

Les arbitres seront indemnisés selon le barème fédéral correspondant à leur diplôme.

ARTICLE 7

La maintenance technique sera gérée par les organisateurs.

Prieur Sports aura un stand durant le weekend.

ARTICLE 8

Les résultats seront disponibles sur **EN GARDE SERVICE**, une publication des tireurs sera faite le vendredi à 16h

ARTICLE 9

La section escrime de l'AS Mantaise peut être amené à prendre des photos ou filmer certains moments de la compétition. Les participants sont supposés, sauf avis contraire explicitement signalé, donner leur autorisation à la diffusion de leur image par la section escrime de l'AS Mantaise.

ARTICLE 10

Les participants sont invités à respecter les règles d'accès au gymnase ainsi que de déplacement à l'intérieur du gymnase.

ARTICLE 11

L'équipement doit être conforme aux normes FFE.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, vol ou perte pouvant survenir aux participants et aux spectateurs.

La tenue des participants doit être réglementaire en répondant aux normes FFE en vigueur au moment de la compétition.

ARTICLE 12

Le fait de s'engager, implique l'acceptation du présent règlement et des dispositions qui en découlent.

INFOS PRATIQUES

COUVERTURE MEDICALE

Présence d'un médecin tout le long des compétitions.

RESTAURATION

Une buvette et restauration (chaud/froid) sera à la disposition des tireurs et les accompagnateurs, durant la journée, tout le week-end.

Offre restauration pour le samedi soir dans quelques restaurants mantais. Merci de prendre contact auprès d'eux avec le code « Henri IV » pour en savoir plus :

Restaurants partenaires :

Le Jardin des saveurs - [01 75 74 02 99](tel:0175740299) - <https://lejardindessaveurs-manteslajolie.fr/fr>

Brasserie Le d'Estrées - [01 34 78 68 33](tel:0134786833) - [page facebook](#)

O Baradise - [01 30 92 15 04](tel:0130921504) - <https://www.obaradise.com/>

Crêperie L'Armor - [01 30 92 20 39](tel:0130922039) - <https://www.facebook.com/creperielarmor/>

Del Teatro - [01 34 77 01 30](tel:0134770130) - <https://del-teatro.fr/>

Dalla Famiglia - [06 64 50 33 54](tel:0664503354)

Jack et Joey - [01 78 72 74 02](tel:0178727402) - https://www.facebook.com/jackjoeyburgers/?locale=fr_FR

Le prétexte - [07 60 32 14 89](tel:0760321489) - <https://www.instagram.com/lepretexte.mantes/>

HEBERGEMENT

Proposition d'hébergements

- HOTEL DES JARDINS D'EPONE 220, avenue de la Mauldre 78680 Epône
Tél : 0130956870 email : contact@hotel-jardins-epone.com (5 min gare d'Epône)
- HOTEL CAMPANILE avenue de la Mauldre 78680 Epône
Tél : 0130901414 email : epone@campanile.fr
- HOTEL ECLIPSE rue des Pierrettes 78200 MAGNANVILLE
- ETOILE DE MANTES 4, place du 8 mai 1945
- Hébergement : <https://www.destination-yvelines.fr/ou-dormir/>
- Pensez aux sites de réservations de logements en ligne

DIVERS

SOIREE FESTIVE DU SAMEDI SOIR sur réservation au asmantaise.escrime@outlook.fr

Au Restaurant Gastronomique « Le Moulin de la Reillère »,
<https://www.lemoulinlareillere.fr/>

Entrée + Plat + Dessert + Boissons 40€/p (Menu disponible de cette soirée sur demande)

PLAN D'ACCES

Accès depuis le 15 rue de Lorraine ou 19 rue de la Marne à Mantes-la-Jolie

Transport en commun :

Gare RER de Mantes-la-Jolie : 15 min à pied ou

Gare RER de Mantes Station : 8min à pied

Bus 5427, arrêt Normandie

Accès véhicule :

Parkings payants

Parking Vieux Pilori

Rue d'Alsace

Parking Coeur De Mantes

25 Rue Gambetta

Parking Psr Gare

Pl. du 8 Mai 1945

Parking Normandie

Pl. Henri Dunant

Parking gratuit

Les Iles

Rue du Vieux Ponts, Mantes-la-jolie

CONTACTS

Président :

Stéphane CHAUMERLIAC

06.30.58.74.99

asmantaise.escrime@outlook.fr

Maîtres d'armes :

Benjamin GAUFFRE

06.43.18.21.58

René MERTINE

06.52.57.89.27